



CENTRE HOSPITALIER  
Henri Laborit

# ESAT Essor



## Livret d'accueil

# ESAT ESSOR



233 rue des Entrepreneurs  
86550 Mignaloux-Beauvoir

Tél 05 49 42 25 00 - [esat-essor@ch-poitiers.fr](mailto:esat-essor@ch-poitiers.fr)

[www.esat-essor.fr](http://www.esat-essor.fr)



*Vous n' imaginez pas  
tout ce que l'on peut faire  
dans un ESAT...*



# Bienvenue

*Ce livret d'accueil a été réalisé afin de vous permettre de découvrir l'ESAT ESSOR et de faciliter vos démarches. Il regroupe les informations utiles : droits, formalités d'admissions, prestations...*

*Il n'est qu'un aperçu de la structure et nous vous invitons à venir la visiter et rencontrer l'équipe d'encadrement qui pourra répondre à tous vos questionnements.*

*L'ensemble des professionnels s'engage à tout mettre en œuvre pour un accueil et un accompagnement de qualité, personnalisé, et à offrir un cadre et des conditions de travail agréables et adaptés à chacun des travailleurs.*

Livret d'accueil Esat ESSOR, édition 2022 - Centre hospitalier Laborit  
370 avenue Jacques Cœur - 86021 Poitiers cedex - Tél. 05 49 44 57 57

Directeur de la publication : Directeur CH Laborit

Conception et réalisation : Service communication CH Laborit

Photographies et illustrations : Centre hospitalier Laborit,

Impression : Esat Essor, 233 Rue des Entrepreneurs - 86550 MIGNALOUX-BEAUVOIR

# Organisation

L'ESAT ESSOR est l'une des structures du **Pôle médico-social** géré par le Centre Hospitalier Laborit

ESAT
181 places

SAVS
25 places

SAMSAH
18 places

SAF
21 personnes

FOYER HEBERGEMENT
35 résidents

FAM
Foyer d'Accueil Médicalisé
10 résidents

MAS
Maison d'Accueil Spécialisée
48 résidents

**Directeur du CH Laborit** : Xavier ETCHEVERRY  
**Directrice du Pôle Médico-Social** : Juliette NONY  
**Adjointe de direction du Pôle Médico-Social** : Sophie BAUDOIN  
**Cadres de l'ESAT** : Pauline DELAYRE, Pierre-Marie BAZIN  
**Responsable services administratifs** : Sylvie PICARD



CENTRE HOSPITALIER  
Henri Laborit

## Présentation

L'ESAT ESSOR a ouvert ses portes en 1971. Cet établissement est autorisé pour 181 places d'accueil de travailleurs en situation de handicap psychique. Ils sont orientés en ESAT par la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées).

ESAT :Établissement et Service d'Aide par le Travail

L'ESAT est un établissement médico-social relevant du Code de l'action sociale et des familles. Il offre aux personnes accueillies des activités à caractère professionnel diverses et un soutien médico-social et éducatif en vue de favoriser leur épanouissement personnel et social.

### ● Qui peut être accueilli dans un ESAT ?

L'ESAT accueille des personnes en situation de handicap dont la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH) a constaté que les capacités de travail ne leur permettent, momentanément ou durablement, à temps plein ou à temps partiel, ni de travailler dans une entreprise ordinaire ou dans une entreprise adaptée (ex. atelier protégé) ni d'exercer une activité professionnelle indépendante.

La personne qui souhaite bénéficier d'une orientation professionnelle doit en faire la demande à la CDAPH en utilisant le formulaire de demande unique.

### ● Quel est le statut des personnes accueillies en ESAT ?

La personne accueillie en ESAT n'a pas le statut de salarié soumis au Code du travail, ne bénéficie pas d'un contrat de travail et ne peut faire l'objet d'un licenciement. Cependant, elle doit signer, avec l'ESAT, un contrat de soutien et d'aide par le travail, conforme au modèle figurant à l'annexe 3.9 du Code de l'action sociale et des familles. Ce contrat est conclu pour une durée d'un an et est reconduit chaque année par tacite reconduction.

## ● Rémunération garantie

Tout travailleur handicapé accueilli dans un ESAT a droit à une « rémunération garantie » versée par l'établissement qui l'accueille et qui tient compte du caractère à temps plein ou à temps partiel de l'activité qu'il exerce. Pour les travailleurs handicapés admis dans un ESAT qui exercent une activité à caractère professionnel à temps plein, le montant de cette rémunération garantie est compris entre 55,7 % et 110,7 % du SMIC ; l'exercice d'une activité à temps partiel, quelle qu'en soit la durée, entraîne une réduction proportionnelle du montant de cette rémunération garantie. Afin d'aider les ESAT à la financer, l'Etat verse une aide au poste pour chaque personne accueillie.

## Votre admission

Vos conditions d'admission :

- Être reconnu travailleur handicapé et avoir une notification d'orientation ESAT + RQTH délivrée par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH),
- Avoir visité l'établissement et avoir eu un entretien avec le cadre socio-éducatif,
- Avoir effectué un stage dans un atelier de l'ESAT,
- Avoir eu un avis favorable préalable à l'entrée émis par le psychiatre de l'ESAT,

La Direction décide de l'admission à l'ESAT, un référent d'atelier est désigné.

## Votre arrivée à l'ESAT :

- Le jour de votre entrée, vous serez accueilli par votre référent (interlocuteur privilégié) pour les démarches suivantes : entretien, recueil des informations et documents pour la constitution de votre dossier, ainsi que la remise du règlement de fonctionnement, le livret d'accueil, la charte des droits et des libertés.

- Présentation et visite de la structure ( ESAT, personnels administratifs, médico-sociaux et techniques)
- Intégration dans l'atelier avec une visite et une présentation. On vous remet votre tenue de travail. Un bilan d'entrée est ensuite rédigé par vos référents
- Signature d'un contrat de soutien et d'aide par le travail avec la Directrice dans le mois qui suit votre arrivée.  
Le contrat est envoyé à la MDPH et à l'ARS.

## Votre accompagnement

Votre accompagnement à l'ESAT comprend des activités professionnelles adaptées et la possibilité de participer à des activités de soutien.

### ● Des activités professionnelles adaptées

L'ESAT vous propose des activités professionnelles adaptées à vos capacités et vos attentes. Vous bénéficiez quotidiennement d'un encadrement spécifique grâce à notre équipe de professionnels qualifiés. L'objectif est de favoriser l'apprentissage et la maîtrise des gestes professionnels nécessaires à l'activité de production tout en développant vos compétences professionnelles.

Les travailleurs peuvent bénéficier de formations. L'ESAT est aussi engagé dans le déploiement d'une démarche de Reconnaissance des Acquis et de l'Expérience.

### ● Activité de soutien

Des activités de formation collective à visées sociales et socioprofessionnelles permettent de favoriser l'autonomie, le maintien, l'insertion dans l'emploi et le développement des compétences. Les thèmes abordés sont par exemple : les droits et les devoirs des travailleurs en ESAT, une information sur la santé, les apprentissages de bases, l'estime de soi ...

Ces activités sont à la libre adhésion des personnes.

### ● Le projet personnalisé

Tous les ans, vous rédigez avec votre référent un projet personnalisé. Il est le support de votre accompagnement.

Il guide les prestations qui doivent être mises en œuvre pour répondre de manière adéquate à vos besoins, vos attentes au regard de vos potentialités.

Il définit des objectifs à travailler sur l'année et les moyens d'accompagnement proposés pour les réaliser, il permet également d'évaluer votre progression.

## Les ateliers

### ● Pôle semi-industriel

#### ● Menuiserie



Nous fabriquons des caisses de vin, sommiers, coffrets en bois, jeux en bois, nichoirs et mangeoires. Nous réalisons des travaux de sous-traitance-industrielle, montage et assemblage, clouage, découpe, débit.



Nous réalisons des produits divers à la demande.

## ● Serrurerie & Métallerie



Nous proposons des fabrications artisanales en fer forgé, portails, portillons, balcons, gardes corps, tonnelles, pergolas. Nous réalisons des travaux de sous-traitance industrielle de soudure, perçage, ébavurage, poinçonnage, débit de tôle.



## ● Pôle imprimerie et sous-traitance

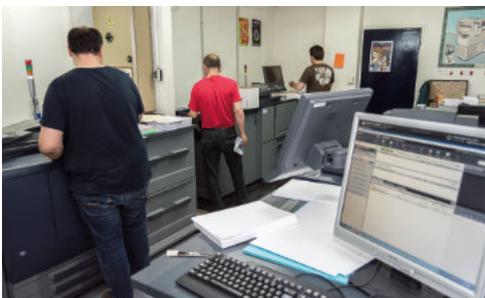
### ● Imprimerie



Nous proposons des activités de reprographie, impression offset, infographie et PAO, création et mise en page de tous documents, façonnage, reliures.

Nous réalisons des affiches, dépliants, cartes de visite, faire-part, billetterie, revues, brochure, rapports et bilans annuels, journaux d'entreprise.

Nous pouvons personnaliser les documents.



## ● Sous-traitance



Nous proposons des prestations administratives comme la gestion du courrier, mise sous pli, destruction de documents, saisie de données informatiques, façonnage. Nous proposons des prestations logistiques comme l'assemblage et le montage tout type, conditionnement et déconditionnement tout type.



## ● Pôle artisanal

### ● Paillage et cannage



Nous réalisons des activités de restauration et création de chaises, fauteuils, banquettes



## ○ Couture et repassage



Nous réalisons des activités de confection de linge de maison et d'ameublement.

Nous confectionnons des accessoires, sacs, trousse, sacoches, porte carte... Nous réalisons des travaux de broderie et le repassage du linge pour les particuliers.



## ○ Pôle service

### ○ Espaces verts



Nous proposons des activités de remise en état de jardins, entretien de massifs, création paysagère, plantation, débroussaillage, désherbage, taille de haies et d'arbustes, tonte de pelouses, élagage au sol, ramassage de feuilles mortes.



## ○ Encadrement



Nous réalisons des encadrements de façon artisanale et sur mesure pour tous vos sujets, peintures, lithographies, estampes, gravure, pastels, posters, miroirs, broderies mais également du montage sur châssis, caisse américaine.



## ○ Blanchisserie



Nous intervenons auprès des entreprises et des collectivités pour l'entretien du linge (linge résidents, draps, couvertures, torchons, nappes, tenues de travail, duvets).



# Travailler à l'ESAT

## ● Horaires de travail

Les ateliers sont ouverts du Lundi au Jeudi de 8h42 à 16h30 et le Vendredi de 8h42 à 16h15.

## ● Les repas

Le temps de repas est de 45 minutes. Le repas est pris au service de restauration situé au Foyer d'Hébergement ( 200 rue Tino Rossi à Mignaloux Beauvoir). Le service du repas s'effectue entre 11h45 et 13h45 en fonction de votre atelier.

Une participation financière est facturée sur la base du minimum garantie.

## ● Visite médicale

Lors de votre embauche, vous passerez une visite médicale auprès de la médecine du travail. Celle-ci est obligatoire.

## ● Vestiaires

Un vestiaire est mis à votre disposition pour entreposer vos vêtements et effets personnels. Celui-ci devra être sécurisé par vos soins, à l'aide d'un cadenas. Vous aurez la responsabilité de le maintenir en bon état et propre.

# L'équipe professionnelle

## ● Équipe médicale

- Médecin psychiatre ( 1 demie journée par semaine)
- Secrétaire médicale

## ● Équipe soignante

- Infirmière d'ESAT

## ● Équipe socio-professionnelle

- Éducateurs techniques spécialisés

- Moniteurs d'ateliers
- Ouvriers professionnels qualifiés

## ● Équipe administrative

- Directeur
- Adjoint de direction
- Cadre socio-éducatif
- Responsable production
- Service administratif : Responsable administratif, adjoint administratif, secrétaire
- Chargée de développement

# Votre participation au fonctionnement

## ● Le Conseil de la Vie Sociale (CVS)

L'ESAT ESSOR a mis en place un Conseil de la Vie Sociale (CVS). Le CVS est une instance qui vise à associer les usagers et leurs familles au fonctionnement de l'établissement.

C'est un lieu de participation et de consultation des travailleurs de l'ESAT, de leur famille, de leurs représentants légaux ainsi que des professionnels. Il se réunit 3 fois par an minimum.

Le CVS rend des avis et peut faire des propositions sur toute question intéressant le fonctionnement de l'établissement ou du service, notamment sur :

- l'organisation intérieure et la vie quotidienne
- les activités, l'animation socio-culturelle et les services thérapeutiques
- les projets de travaux et d'équipement
- la nature et le prix des services rendus
- l'affectation des locaux collectifs

- l'animation de la vie institutionnelle et les mesures prises pour favoriser les relations entre les participants
- les modifications substantielles touchant aux conditions de prises en charge

### Questionnaire de satisfaction

Tous les deux ans, un questionnaire de satisfaction (anonyme) vous permet de vous exprimer sur les suggestions d'amélioration qui pourraient être apportées à l'établissement.

## Vos droits

Votre accueil et votre accompagnement s'inscrivent dans le respect des principes et valeurs définis par la Charte des droits et libertés de la personne accueillie (annexée à ce livret).

### Respect des personnes accueillies

Vous bénéficiez d'un accompagnement individualisé et d'une écoute bienveillante des membres de l'équipe pluridisciplinaire.

### Sécurité des personnes

L'ESAT met en œuvre tous les moyens dont il dispose pour assurer le plus haut niveau de sécurité possible à chacun.

### Accès à votre dossier

Vous pouvez accéder, sur demande écrite à la directrice, à toute information contenue dans votre dossier. Vous pourrez alors être accompagné(e) lors de la consultation de ces documents.

### Partage et protection des données relatives à l'accompagnement

La personne accueillie dispose d'un « dossier usager » informatisé et accepte que les informations la

concernant utiles à son accompagnement soient consignées dans ledit dossier.

Elle est informée du droit d'accès à son dossier dans les conditions prévues par le Règlement de Fonctionnement de l'établissement.

La personne accepte que les informations la concernant soient partagées au sein de l'équipe participant directement à son accompagnement.

La personnalisation de l'accompagnement, la recherche de solutions pour éviter les ruptures de parcours, la diversité des modes d'accompagnement, peuvent nécessiter de partager et d'échanger des informations entre des personnels ne faisant pas partie de l'équipe mais participant à la prise en charge de la personne.

Ces informations partagées devront être pertinentes, utiles et strictement nécessaires à la coordination ou à la continuité de l'accompagnement, des soins, à la prévention ou au suivi médico-social et social.

Pour toute demande relative à la protection des données personnelles, le Délégué à la protection des données de l'établissement peut-être contacté sur demande à la direction.

### Le recours à un médiateur

En cas de non-respect de vos droits, vous pouvez contacter le directeur de l'ESAT. Vous avez la possibilité vous et votre représentant légal de faire appel à un médiateur inscrit sur la liste des personnes qualifiées de votre département. Ils sont prévus pour assister et orienter toute personne en cas de désaccord avec l'ESAT. Vous pouvez vous procurer la liste au secrétariat médical.

### La personne de confiance

Vous avez la possibilité de désigner une personne de confiance -qui n'est pas nécessairement celle désignée pour les actes de soins- afin qu'elle vous informe sur vos droits et vous aide dans la prise de décision de quelque ordre que ce soit.



### Contacts :

- Accueil : 05 49 42 25 00
- Cadres : 05 49 42 25 05 / 05 49 42 25 16



esat-essor@ch-poitiers.fr

### Transport :



- Vitalis -Ligne de bus n° 11 Migné-Auxances / Mignaloux-Beauvoir - Arrêt Rue des Artisans
- Handibus
- Vélo (présence d'une piste cyclable)
- Véhicule personnel



### Horaires d'ouverture au public :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30

ESAT ESSOR

233 Rue des Entrepreneurs  
86550 MIGNALOUX-BEAUVOIR

[www.esat-essor.fr](http://www.esat-essor.fr)

Suivez-nous sur les réseaux sociaux !

